Identité numérique

au Canada

Août 2019

Bureau du dirigeant principal de l'information
Ken McMillan, Identité numérique

Qu’est-ce que l’identité numérique fiable?

Qu’est-ce que c’est?

*Une **identité numérique fiable** est l’équivalent électronique de la personne que vous êtes, utilisé exclusivement par vous pour recevoir des services de valeur et pour exécuter des transactions en toute confiance.*

Une identité numérique confirme que « vous êtes qui vous dites que vous êtes » dans un contexte en ligne.

Pourquoi est-ce important?

L’identité numérique est à la base même du transfert d’un nombre grandissant de services vers le Web, où nos citoyens s’attendent à être.

Vision pour l'identité numérique

Expérience de l’utilisateur cible pour les Canadiens

1. De tout partenaire ID
Gouvernements: fédéral, provincial, départements, banques.

2. Sur tout appareil
Téléphones intelligents, téléviseurs, voitures, assistants personnels d'intelligence artificielle, etc.

3. Sur toute plateforme
GM, LinkedIn, Expedia etc.

4. Pour tout service
Renouvellement de passeport, imposition de taxes, perception des avantages sociaux, etc.

Les Canadiens peuvent ouvrir une séance unique en utilisant leur identité numérique fiable pour obtenir un accès instantané aux services du GC dans l’ensemble des ministères et des administrations, sur tout appareil.

Une identité numérique fiable permettra une vérification d’identité unique (vous nous la déclarez une seule fois), rationalisera les processus gouvernementaux et améliorera l’expérience de l’utilisateur.

L’écosystème d’identité numérique peut être utilisé par tous les partenaires, comme les autres ministères du GC, les provinces ou territoires, les banques, etc. pour valider ou vérifier l’identité de leurs clients.

Qu'est-ce que le Cadre de fiabilité pancanadien?

Identité numérique fiable

Assurance d'identité

Cette personne existe-t-elle vraiment?

assurance des justificatifs

S'agit-il de la même personne?

Consentement Informé

L'utilisateur a-t-il donné son consentement?

Composante pancanadienne du cadre de confiance

Sécurité, protection des renseignements personnels, expérience utilisateur, communications

Le Cadre de fiabilité pancanadien est un ensemble de normes et de précisions afin de veiller à ce que toutes les administrations et les partenaires se conforment à des règles communes, mutuellement acceptées pour faire confiance et accepter les identités numériques des uns et des autres.

Synopsis du CCPC

Contexte

- Le Cadre de confiance pancanadien (CCPC) met en œuvre de manière tactique la Déclaration de Whitehorse. Une première version de la CCPC a été publiée en 2016.
- La CPCC est un ensemble de normes et de spécifications visant à garantir que toutes les juridictions se conforment à un ensemble de règles communes et convenues visant à faire confiance et à accepter les identités numériques des autres.
- Il normalisera la manière dont nous créons, émettons et acceptons des identités numériques de confiance entre les administrations et dans différents secteurs au Canada et à l'étranger.
- À l'heure actuelle, le SCT et l'EDSC dirigent conjointement un projet pilote en collaboration avec la province de l'Alberta, qui implique l'acceptation par le gouvernement fédéral d'une identité numérique de confiance, conformément à la CCPC. La date prévue pour ce lancement pilote est avril 2019.
- L'ébauche de CCPC continue d'être affinée et validée avec de tels pilotes, des preuves de concept et des lancements de services de production en direct.

Délais

Publier l'aperçu CCPC
aout 2016

SCGI-CCPC Ver. 1,0
projet pour approbation
mars 2019

Publier SCGI-CCPC
Ver. 1,0
avril 2019

Poursuivre projets pilotes
et évaluations avec
provinces
En cours

Approche en matière d'identité numérique fiable

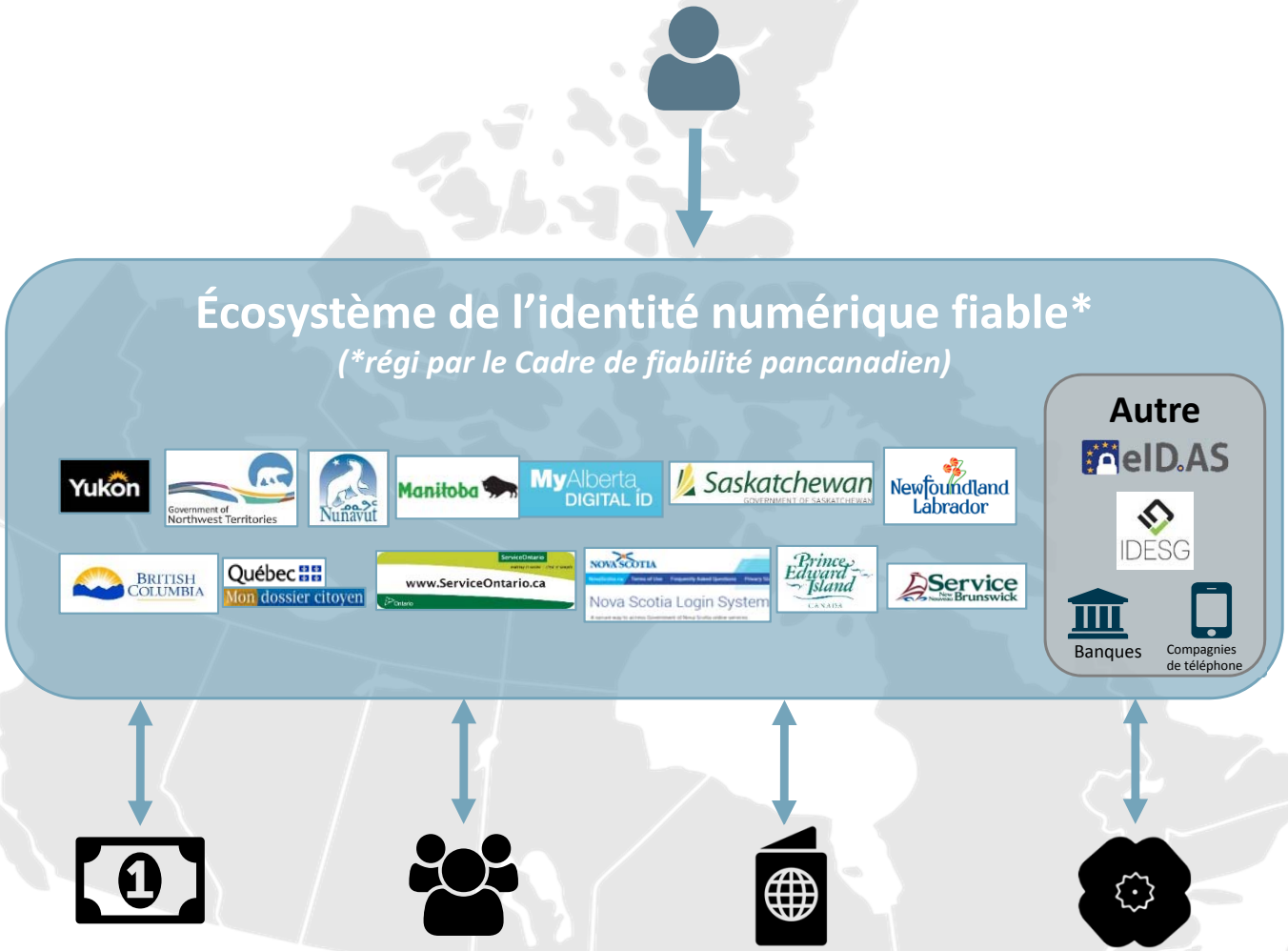

La vision du gouvernement du Canada (GC) est de bâtir un écosystème d'identité numérique fédérée où des identités numériques fiables permettent d'offrir les services du GC de façon uniforme, sur toute plateforme, avec tout partenaire et sur tout dispositif.

Caractéristiques du CCP

1. **Un cadre simple et intégratif** qui est certes facile à comprendre, mais peut être appliqué dans un environnement complexe.
2. **Technologie agnostique :** offre une flexibilité et une précision logique dans le cadre de l'évaluation de la fiabilité des solutions et des fournisseurs d'identité numérique.
3. **Complémentaire aux cadres existants** (sécurité, protection des renseignements personnels, prestation de services, etc.).
4. **Fournit des liens précis vers la politique, la réglementation et la législation applicables**, en définissant les critères de conformité qui peuvent être facilement schématisés.
5. **Normalise (uniformise) les processus et les capacités clés** nécessaires pour permettre la collaboration intersectorielle et le développement de l'écosystème.

Modèle de cadre de confiance pancanadien

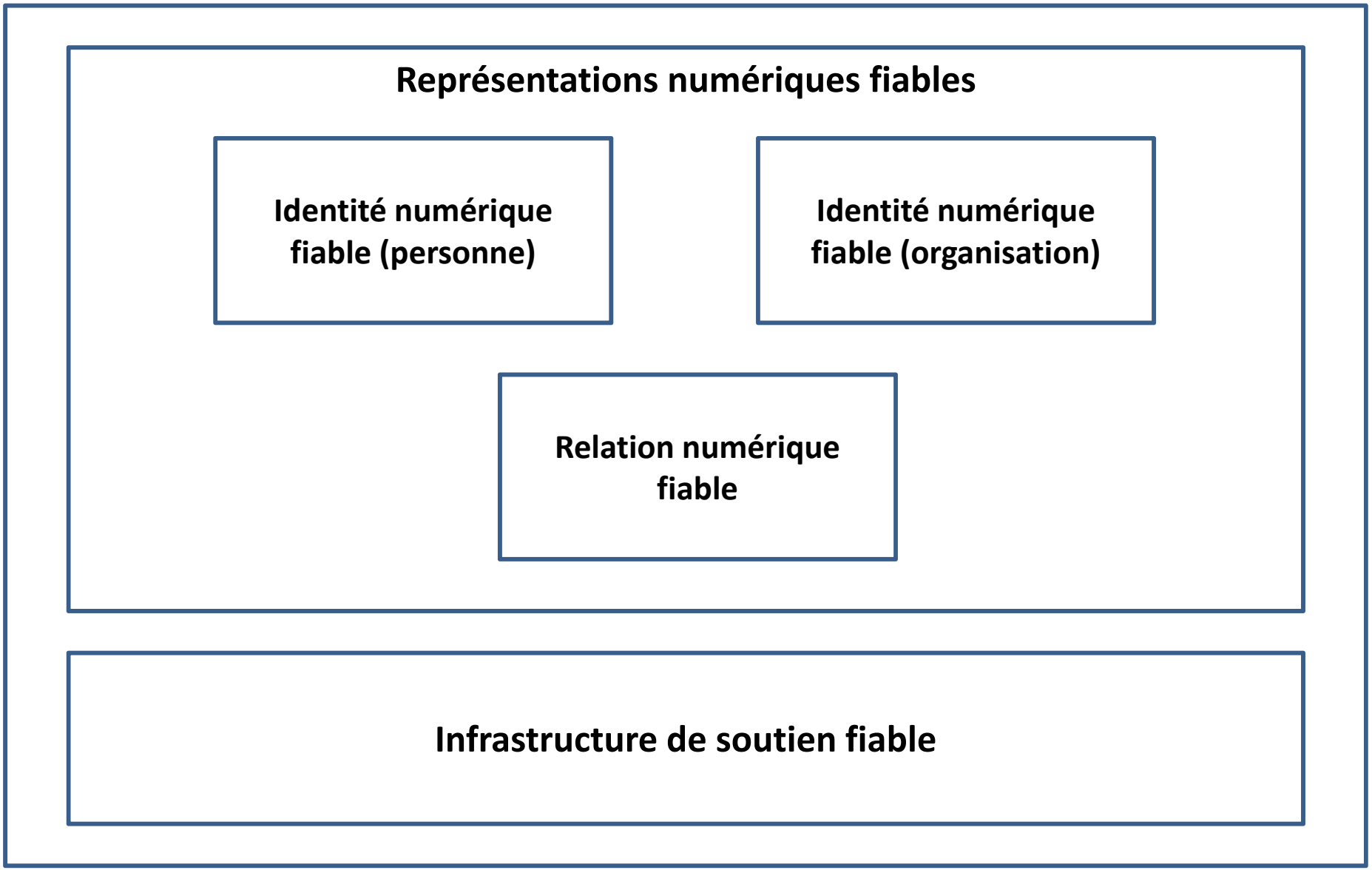

Rôles de l'écosystème numérique canadien

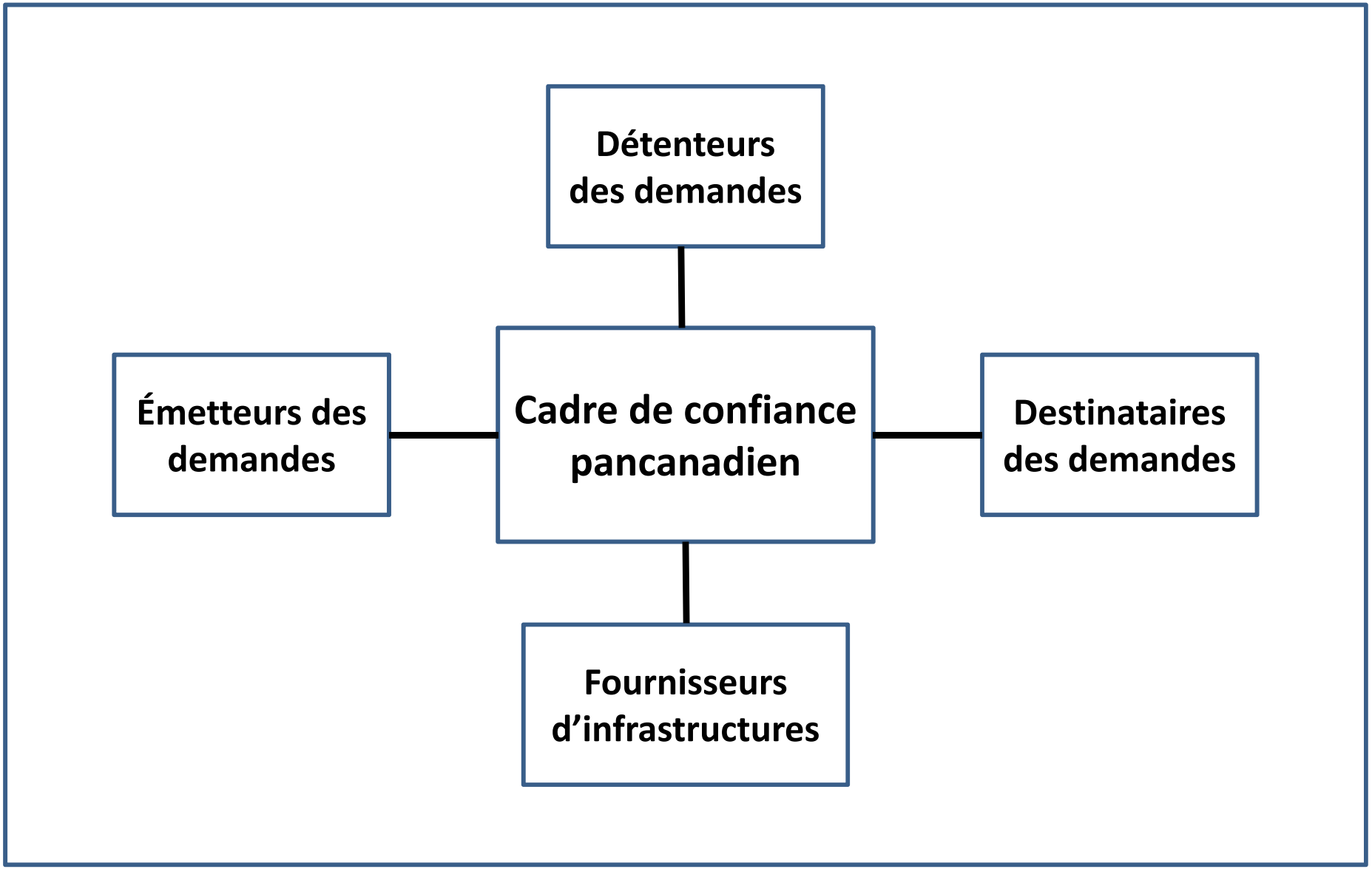

Calendrier des travaux sur l'identité numérique

2006

Approbation de la présentation au CT n° 833268, ce qui confère le pouvoir de rendre obligatoire l'utilisation de tous les services d'authentification sécurisés à l'échelle du gouvernement.

2008

Lancement de l'Initiative de renouvellement de l'authentification électronique

2009

Publication de la Directive sur la gestion de l'identité (mise à jour en 2017)

2012

Mise en œuvre d'un service d'authentification électronique amélioré

Publication de la Ligne directrice sur la définition des exigences en matière d'authentification

2013

Publication de la Norme sur l'assurance de l'identité et des justificatifs

2016

Publication de la première version du Cadre de confiance pancanadien

2017

Février *– Réunion en personne du Conseil mixte, reconnaissance de la gestion de l'identité en tant que priorité.*

Avril *– Demande d'accélération de la gestion de l'identité par les greffiers et les secrétaires de Cabinet fédéraux, provinciaux et territoriaux.*

septembre – *Dépôt de la Déclaration de Whitehorse sur l'identité numérique à la réunion du Conseil mixte.*

octobre – *Présentation de la vision de l'identité numérique du GC au ministre/SM et aux cadres de direction de Finances Canada.*

novembre – *Présentation de la vision de l'identité numérique du GC au SM CPPI, au Conseil stratégique des DPI, aux parties prenantes de l'industrie des paiements.*

décembre *– Groupe de travail des sous-ministres sur l'innovation dans la fonction publique*

2018

2019

mars - *Les représentants du Conseil conjoint des provinces et des territoires de la plupart des provinces et des territoires ont souscrit à la Déclaration. Les endossements du Nunavut et de l'Ontario sont attendus sous peu. Le Québec a également indiqué qu'il appuyait la Déclaration.*

avril - *Lancement prévu du projet pilote MyAlberta Digital ID avec Alberta, EDSC et SCT.*

Identité numérique: étude de cas

GC NUAGE DE TALENTS
ET AGENTS LIBRES DU
CANADA
PROJET PILOTE
BLOCKCERT

RECORDS DE COMPÉTENCES VALIDÉS
SUR LE BLOCKCHAIN

Nom
Jennifer Lee

Employeur
Gouvernment de Canada

Position
Canada: Agent libre

Employé depuis
Le 5 mars 2018

VERIFIÉ

Clé publique
1HYPiutzwR883MSmw6GW

Addresse Blockchain
4vf641517554ac449da96e0a

Identité numérique: retour sur investissement

Ces informations d'identification blockchain validées peuvent ensuite être utilisées comme informations d'identification numériques de confiance dans les secteurs privé, à but non lucratif, universitaire et public.

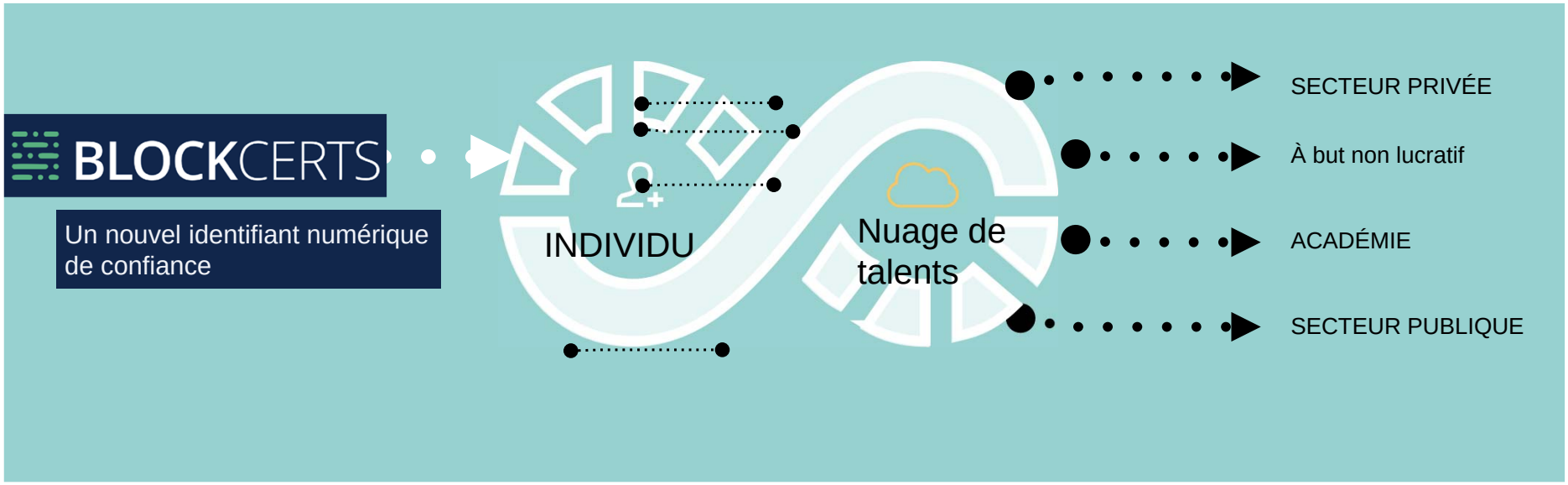

Ouvrir des possibilités pour un tout nouveau niveau d'automatisation et confiance dans le processus d'embauche.

Normes du gouvernement du Canada relatives au numérique

Un ensemble de principes directeurs

- Concevoir avec les utilisateurs
- Intégrer l'accessibilité dès le début
- Itérer et améliorer fréquemment
- Habiliter le personnel à offrir de meilleurs services
- Travailler ouvertement par défaut
- Être de bons utilisateurs de données
- Utiliser des normes et des solutions ouvertes
- Concevoir des services éthiques
- Aborder les risques à la sécurité et à la confidentialité
- Collaborer largement